

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2014**

L'an deux mil quatorze, le quinze du mois de mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Olloix, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MARC-CHANDEZE, Maire.

**Présents** : FUSY Dominique, LAFONT Thomas, SMORENBURG Jos, CHAFSEY Claudette, HERITIER Alain, DUSSABY Alexandra, FERRE Myrtille, KOZAN Sandrine, BELLARD Béatrice, TRIPEAU Isabelle, conseillers.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**Sandrine KOZAN** est nommée secrétaire de séance.

### **1. Présentation du travail réalisé depuis le précédent conseil**

#### **Gestion de l'eau :**

Les conseillers sont invités à présenter succinctement ce qui a été fait.

Mr HERITIER et Mr LAFONT exposent les difficultés rencontrées pour la gestion de l'eau. Deux purges hautes ont été « exhumées » par Mr HERITIER, elles ont été nettoyées et remises en service avec l'aide précieuse de Mr Vincent BATISSE. Malgré cela nous nous trouvons confrontés à des prises d'air importantes entraînant des baisses de débit aléatoires. A ce jour, il n'y a pas d'explications.

Nous envisageons de favoriser les économies d'eau. La Mairie se propose de faire l'intermédiaire entre des fournisseurs de récupérateurs d'eau et les administrés. Cela permettrait d'avoir des tarifs préférentiels

Des travaux ont été engagés sur les deux logements locatifs de la Cure.

#### **Le SIVOS :**

Mme DUSSABY et Mme KOZAN expliquent le fonctionnement du SIVOS dont le nouveau président est Dominique CHATRAS (Cournols).

Le président propose de mettre en place une présidence « tournante » de deux ans.

En vue de la réforme des rythmes scolaires, une simulation de financement des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) a été faite par la Présidente du CLSH. Il en découlerait un coût de 30000 euros, ceci par rapport aux nombres d'élèves inscrits au premier janvier 2014. (5033 euros pour Olloix).

#### **Le SICTOM :**

Le SICTOM a été réuni pour élire son nouveau président. Mr MEALLET, maire de Champeix, a été élu. Claudette CHAFSEY et Isabelle TRIPEAU ont participé à une réunion du SICTOM qui a permis d'avoir une explication sur la prochaine augmentation de la TEOM de 30%. Cette augmentation est en grande partie la conséquence de la mise en place de l'incinérateur.

#### **L'église :**

Une visite de l'Eglise a été organisée par Myrtille FERRE , en présence de Mmes BASSET, CHAFSEY et TRIPEAU et de Messieurs MARC-CHANDEZE et COURTET (réfèrent de la fondation du patrimoine). Ceci afin de faire le point sur les éventuelles aides en vue de la rénovation du bâtiment.

Tous ces éléments seront développés dans le prochain bulletin.

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2014

### **2. Ris Aval**

L'entreprise qui va réaliser les travaux est la SADE. La date de début de travaux n'est pas arrêtée. Il est probable que le chantier s'étale jusqu'en Octobre.

### **3. Désignation des déléguées de la CCID ( Commission Communale des Impôts Directs)**

La proposition des déléguées a été faite. La liste est adoptée à l'unanimité.

### **4. Cotisation 2014 SIEG**

D. FUSY fait la lecture de l'appel de cotisation 2014 des travaux d'entretien d'éclairage public émanant du SIEG.

Celle-ci se monte à 2962,08€(indice de révision : 1,116) et se décompose de la façon suivante :

- Entretien pour 174 point lumineux : 1409,40€
- Tournée de surveillance : 43,50€
- Illuminations festives (11 motifs sur poteau) : 1056,00€

Le conseil municipal prend la décision à l'unanimité de mettre fin de suite à la prestation « C2-3 – Maintenance illuminations festives et stockage »

Une réflexion sera engagée pour faire des économies sur les dépenses d'achat d'énergie pour l'éclairage public.

### **5. Questions diverses**

➤ Nous projetons de faire un parcours balisé qui permettrait de monter à la cime du Puy Olloix, d'en redescendre et de faire une boucle avec comme point de départ et d'arrivée, l'église. Ceci, bien entendu, sur les parcelles communales, en concertation avec les 3 exploitants agricoles qui les utilisent.

➤ Legs de Mme LABAUNE : Plusieurs pistes sont évoquées. Elles sont encore à l'état de projet et demandent encore à être approfondies.

➤ Livraison de la maison de la Monne. Il apparaît que les nuisances supposées ne concerneraient qu'une minorité de personnes que le Maire se propose de rencontrer si elles en font la demande.

➤ Concernant le site internet de la commune, Mr CHANDEZON, qui l'a créé entièrement, est d'accord pour continuer à le faire vivre. Il sera secondé, dans un premier temps, par Sandrine KOZAN et Béatrice BELLARD.